

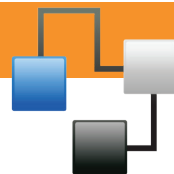
# Guide étudiant

Inspé de l'académie de Créteil  
**2026-2027**

# Sommaire

|    |                                                                             |    |
|----|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| 1  | PRÉSENTATION DE L'INSPÉ                                                     | 4  |
| 2  | INTERLOCUTEURS                                                              | 5  |
| 3  | CARTE ÉTUDIANTE MULTISERVICES ET ACCÈS À LA RESTAURATION                    | 11 |
| 4  | SERVICES NUMÉRIQUES                                                         | 13 |
| 5  | PROCÉDURES CONCERNANT LES FONCTIONNAIRES - STAGIAIRES                       | 15 |
| 6  | RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE L'INSPÉ                                         | 17 |
| 7  | MOBILITÉS ÉTUDIANTES                                                        | 18 |
| 8  | VIE ÉTUDIANTE                                                               | 19 |
| 9  | AIDES ACCESSIBLES AUX FONCTIONNAIRES STAGIAIRES ET AUX ENSEIGNANTS EN POSTE | 21 |
| 10 | SERVICES SOCIAUX ET DE SANTÉ                                                | 22 |
| 11 | LES SITES DE FORMATION                                                      | 24 |
|    | SITE DE BONNEUIL-SUR-MARNE (94)                                             | 25 |
|    | SITE DE LIVRY-GARGAN (93)                                                   | 27 |
|    | SITE DE SAINT-DENIS (93)                                                    | 29 |
|    | SITE DE LIEUSAIN - SÉNART (77)                                              | 31 |
|    | SITE DE TORCY (77)                                                          | 33 |
|    | UNIVERSITÉS PARTENAIRES                                                     | 35 |
|    | CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027                                               | 36 |

# 1 Présentation de l'Inspé



L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) de l'académie de Créteil est une composante de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) qui a notamment pour mission d'assurer la formation des enseignantes et enseignants et des conseillères et conseillers principaux d'éducation (CPE), mais aussi le développement de nouvelles compétences en pratique et ingénierie de la formation à de nombreux professionnels.

L'Inspé travaille avec les différents acteurs de l'académie : universités et leurs Unités de formation et de recherche (UFR), rectorat, établissements scolaires, etc. L'Institut se déploie sur 5 sites de formation : Bonneuil-sur-Marne (94, siège de l'Inspé), Livry-Gargan (93), Saint-Denis (93), Sénart (77) et Torcy (77).

## MISSIONS DE L'INSPÉ

- Former aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
- renforcer la recherche en éducation ;
- valoriser l'innovation pédagogique ;
- former aux usages du numérique ;
- développer les relations internationales ;
- développer la formation continue

## DIRECTION DE L'INSPÉ

- Directrice de l'Inspé : Sophie RENAUT
- Directeur adjoint Recherche et internationalisation : Xavier APARICIO
- Directeur adjoint Pilotage et partenariats socio-économiques : Sébastien COMBESCOT
- Directeur adjoint Stratégies de formations : Philippe GOÉMÉ
- Responsable administratif : Sylvain MAYNADIÉ

## LICENCE ET MASTERS DISPENSÉS PAR L'INSPÉ

Licence Professorat des Écoles (LPE)

Responsable : Cédric SÉBISCH

Master Enseignement et Éducation (M2E) 1<sup>er</sup> degré : devenir professeur des écoles

Responsable : Julie HOROKS

Master Enseignement et Éducation (M2E) 2<sup>nd</sup> degré : devenir professeur de collège et lycée

Responsables : Michael HUCHETTE et Aude SEURRAT

Master Enseignement et Éducation (M2E) Encadrement éducatif : devenir CPE

Responsable : Gaël PASQUIER

Master MEEF mention Pratiques et ingénierie de la formation : développer de nouvelles compétences en ingénierie de formation

Responsable : Caroline VIRIOT-GOELDEL

## AUTRES FORMATIONS DISPENSÉES PAR L'INSPÉ

- DU 4EAC Expérience esthétique et éducation artistique et culturelle : approche éthique et écologique
- DU Devenir formateur d'enseignants 1<sup>er</sup> degré
- DU Didactique du français langue seconde (DIFLS)
- DU Enseigner une discipline non linguistique en anglais ou en allemand (DNL)
- DU Formation de formateurs - Mission laïque française
- DU Enseigner les fondamentaux de l'école primaire - Mission laïque française
- DU Sciences cognitives pour l'éducation et la formation
- DU Préparation concours

## 2 Interlocuteurs

→ L'Inspé et l'UPEC pour votre formation universitaire

### POUR LES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

#### → SCOLARITÉ DE L'INSPÉ

Bâtiment principal, 1<sup>er</sup> étage, bureaux 708 / 709

Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil-sur-Marne

Tél. 01 49 56 37 37

[inscriptions-inspe@u-pec.fr](mailto:inscriptions-inspe@u-pec.fr) ou <https://support-inscription.u-pec.fr>

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

 Pas d'accueil physique ni téléphonique le vendredi.

### POUR LES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES, LES EMPLOIS DU TEMPS, LE SUIVI PÉDAGOGIQUE, LES EXAMENS ET LES RELEVÉS DE NOTES

#### 1ER DEGRÉ

CONTACT : secrétariat pédagogique du site Inspé de rattachement → p.24 à 32

#### 2ND DEGRÉ GÉNÉRAL

- Les étudiantes et étudiants inscrits à l'UPEC sont suivis par le secrétariat pédagogique de l'UFR d'inscription qui porte le parcours avec l'Inspé, sauf pour :

- Les étudiantes et étudiants inscrits dans un parcours de la faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'UPEC, qui sont suivis par le secrétariat pédagogique du 2<sup>nd</sup> degré général, situé sur le site de Bonneuil-sur-Marne.

CONTACT : secrétariat, site Inspé de Bonneuil-sur-Marne

→ [secretariat-SDG-inspe@u-pec.fr](mailto:secretariat-SDG-inspe@u-pec.fr)

- Les étudiantes et étudiants fonctionnaires stagiaires lauréats d'un concours et inscrits en parcours adapté (DU) à l'Inspé sont suivis par le secrétariat pédagogique 2<sup>nd</sup> degré du site Inspé de Bonneuil-sur-Marne.

CONTACT : secrétariat, site Inspé de Bonneuil-sur-Marne

→ [secretariat-SDG-inspe@u-pec.fr](mailto:secretariat-SDG-inspe@u-pec.fr)

- Les étudiantes et étudiants inscrits en Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré parcours physique-chimie sont suivis par le secrétariat pédagogique du site Inspé de Saint-Denis

→ p.28

#### 2ND DEGRÉ TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

CONTACT : secrétariat pédagogique du site Inspé de Saint-Denis → p.28

#### ENCADREMENT ÉDUCATIF (CPE)

CONTACT : secrétariat, site Inspé de Bonneuil-sur-Marne → Tél. 01 49 56 37 09

[lucile.texier@u-pec.fr](mailto:lucile.texier@u-pec.fr)

#### MASTER MEEF PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

CONTACT : secrétariat, site Inspé de Bonneuil-sur-Marne → Tél. 01 49 56 37 44

[master-meef4@u-pec.fr](mailto:master-meef4@u-pec.fr)

## 2 Interlocuteurs

### POUR LES INSCRIPTIONS AUX OPTIONS ET UNITÉS D'INITIATION ET DE FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE (IFR)

Inspé, service du Master MEEF 1<sup>er</sup> degré  
Bâtiment principal, rez-de-chaussée, zone 8  
Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil-sur-Marne

• Gladys Edwige, assistante de direction

Tél. 01 49 56 37 11

• secrétariat

Tél. 01 49 56 37 12

→ [masterpremierdegre@u-pec.fr](mailto:masterpremierdegre@u-pec.fr)

### POUR LES INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS DE CULTURE PROFESSIONNELLE COMMUNE (CPC)

 Chargés de mission CPC :

• Laurent FOUCHARD : [laurent.fouchard@u-pec.fr](mailto:laurent.fouchard@u-pec.fr)

• Nicolas GUILLEROT : [nicolas.guillerot@u-pec.fr](mailto:nicolas.guillerot@u-pec.fr)

 Secrétariat CPC

Bâtiment du Pavillon, rez-de-chaussée  
Rue Jean Macé - 94380 Bonneuil-sur-Marne

→ [culture-professionnelle-commune-inspe@u-pec.fr](mailto:culture-professionnelle-commune-inspe@u-pec.fr)



## 2 Interlocuteurs

➔ Le rectorat et les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) pour votre situation professionnelle

 STAGE

 AFFECTATION

 RÉMUNÉRATION

Pour les fonctionnaires stagiaires et les étudiantes et étudiants de Master 2 MEEF 1<sup>er</sup> degré inscrits dans la modalité en alternance (ECA) :

 CONTACT en Seine-et-Marne (77)  
DSDEN du 77, Division des personnels des écoles (DPE)  
Cité administrative, bâtiment C, 11<sup>e</sup> étage  
20, quai Hippolyte Rossignol - 77000 Melun  
Tél. 01 64 41 27 00  
ce.77dpe@ac-creteil.fr  
[www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)

 CONTACT en Seine-Saint-Denis (93) DSDEN du 93, Division des moyens et des personnels du 1<sup>er</sup> degré (DIMOPE)  
8, rue Claude Bernard - 93022 Bobigny  
Tél. 01 43 93 72 05  
ce.93laureats-crpe@ac-creteil.fr  
[www.dsden93.ac-creteil.fr](http://www.dsden93.ac-creteil.fr)

 CONTACT dans le Val-de-Marne (94)  
DSDEN 94, Division des Personnels remplaçants et stagiaires du 1<sup>er</sup> degré (DPERS)  
Maison de l'académie de Créteil, Bâtiment Julie-Victoire Daubié  
21, rue Julie Victoire-Daubié - 94000 Créteil  
Tél. 01 45 17 61 19 et 01 45 17 60 88  
efs-94@ac-creteil.fr  
[www.dsden94.ac-creteil.fr](http://www.dsden94.ac-creteil.fr)

Pour les professeurs de collège - lycée et CPE étudiants fonctionnaires stagiaires :

 CONTACT  
Rectorat de l'académie d'affectation (Créteil, Paris ou Versailles)  
Pour l'académie de Créteil :  
Maison de l'académie de Créteil, Bâtiment Julie-Victoire Daubié  
21, rue Julie Victoire-Daubié - 94000 Créteil  
Tél. 01 57 02 60 31  
ce.dpe@ac-creteil.fr  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)



## 2 Interlocuteurs

### SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

- Si vous vous inscrivez pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur et que vous êtes de nationalité française, vous serez automatiquement affilié à un régime obligatoire d'assurance maladie. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.
  - Si vous étiez déjà en études supérieures en 2025-2026 et que votre situation n'a pas changé, vous n'avez aucune démarche à effectuer pour cette affiliation
- En savoir plus sur [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

### SÉCURITÉ SOCIALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS FONCTIONNAIRES STAGIAIRES LAURÉATS CONCOURS

À partir du 1er septembre, en tant que fonctionnaire stagiaire, vous bénéficiez du régime de protection sociale des fonctionnaires.

La CNAM (Caisse d'Assurance Maladie) délègue la gestion des remboursements santé de la sécurité sociale à la MGEN pour les personnels. La MGEN est également l'opérateur pour la gestion de la complémentaire santé des agents de l'Education nationale.

À votre prise de fonction, vous recevrez un courriel de la MGEN sur votre adresse de messagerie professionnelle de type nom.prenom@ac-creteil.fr vous invitant à compléter votre parcours d'affiliation ou à solliciter une dispense. Sans démarche ou demande de dispense dans les 10 jours suivant la réception de cet e-mail, vous serez affilié d'office.

### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS



#### CELLULE D'ÉCOUTE ET DE SIGNALEMENT STOP-VIOLENCES

Tout agent s'estimant victime ou témoin d'une violence, d'une discrimination, d'un harcèlement moral ou sexuel ou d'un agissement sexiste peut contacter la cellule d'écoute dédiée par téléphone au 01 57 02 69 90 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h) en toute confidentialité sauf souhait contraire exprimé par l'agent ou par messagerie électronique : [stop-violences@ac-creteil.fr](mailto:stop-violences@ac-creteil.fr)

#### Le réseau PAS de la MGEN

Fruit d'un partenariat entre la MGEN et le ministère, le réseau Prévention aide et suivi (PAS) est un service gratuit qui s'adresse à tous les personnels, mutualistes ou non, en cas de difficultés professionnelles et/ou personnelles. Il permet de bénéficier de l'aide ponctuelle et gratuite (par téléphone ou depuis l'unité d'accueil de la section de votre département) d'un psychologue, afin de faire le point sur une situation et d'être orienté si nécessaire. L'accueil se fait sur rendez-vous, dans les locaux de la MGEN, avec la garantie de la confidentialité et du secret professionnel. Service anonyme, confidentiel et gratuit, accessible 7J/7 et 24h/24

→ 0 805 500 005

\* Les Centres 506 MGEN sont les seuls habilités à gérer les remboursements Sécurité sociale des personnes inscrites au régime général des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat.

## Sécurité Sociale

Depuis 1946, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délègue la gestion des remboursements santé de la Sécurité sociale à MGEN pour les agents fonctionnaires et contractuels des Ministères de la fonction publique. Concrètement, MGEN rembourse les frais de santé de ses assurés (consultations médicales, examens, médicaments...) en France ou à l'étranger.

→ **Je suis fonctionnaire, stagiaire ou titulaire**  
Je dois **obligatoirement** me rattacher à l'assurance maladie MGEN, et ce dès ma prise de fonction.

→ **Je suis contractuel**  
Mon rattachement à l'assurance maladie MGEN **est fortement conseillé**. Un rattachement à la CPAM reste cependant possible.

Pour être accompagné dans vos démarches de rattachement à l'assurance maladie MGEN :



Prenez RDV en flashant ce QR Code ou contactez-nous au **09 72 72 40 60** et dites « **RDV Rentrée** »  
*Service gratuit + prix d'un appel local*

Ou rendez vous dans une de nos 102 agences MGEN pour être accompagné. Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur notre site internet, dans la rubrique « **Nous trouver** ».

## Complémentaire santé

Les Ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche font confiance à MGEN pour gérer votre contrat collectif de santé à affiliation obligatoire.

- **50% de la cotisation prise en charge par votre employeur**
- Une affiliation obligatoire avec des garanties optionnelles
- Une couverture possible du conjoint et des enfants (sous certaines conditions et sans participation de l'employeur)

### La démarche d'affiliation

- À votre prise de fonction, vous recevez un email de MGEN sur votre adresse mail professionnelle vous invitant à compléter le parcours d'affiliation au contrat collectif de santé à affiliation obligatoire (ou à en demander la dispense)
- Vous choisissez votre niveau de couverture et vos éventuels bénéficiaires, et complétez les informations demandées

### → Bon à savoir

Si vous ne réalisez pas votre affiliation ni votre demande de dispense dans les 10 jours suivant la réception du courriel, vous serez affilié d'office au contrat collectif de santé à affiliation obligatoire sans garantie optionnelle.

## Prévoyance

Prendre soin de sa santé c'est essentiel. Protéger ses revenus si on ne peut pas travailler (maladie, invalidité, décès, etc.) c'est indispensable ! **Découvrez le contrat collectif prévoyance à adhésion facultative MGEN**, pour maintenir votre niveau de vie et celui de vos proches :



Une couverture modulable selon vos besoins



7€ brut/mois de participation employeur sur votre couverture de base

### → Bon à savoir

Aucun questionnaire médical n'est demandé à la souscription dans les 6 premiers mois suivant votre arrivée.



### 3 Carte étudiante multiservices et accès à la restauration

#### LA CARTE ÉTUDIANTE MULTISERVICES

Délivrée lors de l'inscription administrative, cette carte est indispensable dans le cadre de votre vie universitaire :

- identité étudiante (examens, accès aux salles informatiques libre-service, etc.) ;
- accès à la restauration et aux distributeurs automatiques ;
- accès aux services documentaires des bibliothèques ;
- règlement des impressions et photocopies.

Si vous avez perdu ou trouvé une carte étudiante, merci de contacter :  
Université Paris-Est Créteil (UPEC)

Service inscription et organisation des études (SIOE)  
61, avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil Cedex  
Tél. 01 45 17 12 48  
[sioe@u-pec.fr](mailto:sioe@u-pec.fr)

 Toute réimpression d'une nouvelle carte sera facturée 8€.

#### ACCÈS AU SERVICE DE RESTAURATION AVEC « IZLY » > [www.izly.fr](http://www.izly.fr)

Simple et sécurisé, « IZLY » permet de payer les repas dans les services de restauration de l'Inspé ou du Crous avec la carte étudiante multiservices ou avec un smartphone.

- Étape 1 : activation du compte : « IZLY » vous envoie un courriel, en priorité sur votre messagerie utilisée lors de votre inscription à [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr), sinon sur celle de votre établissement d'enseignement.  
Vous êtes alors dirigé vers [www.izly.fr](http://www.izly.fr) pour activer votre compte en ligne.
- Étape 2 : rechargement du compte depuis la page d'accueil de l'application mobile « IZLY » et sur [www.izly.fr](http://www.izly.fr)  
> cliquez sur « Recharger » et alimentez en quelques clics votre compte « IZLY ».
- Étape 3 : paiement de votre repas avec votre carte directement à la caisse de votre restaurant Inspé ou Crous.  
Pour un paiement par smartphone, depuis l'application mobile « IZLY » :  
> cliquez sur « Payer » pour générer un QR code à présenter en caisse.



#### PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS AVEC « IZLY »

La carte étudiante multiservices et le service « IZLY » permettent également d'utiliser les copieurs mis à disposition des étudiants dans les sites de l'Inspé pour scanner, photocopier ou imprimer des documents depuis les postes informatiques en libre service.

Pour cela, les étudiants doivent activer et recharger leur compte « IZLY » sur [www.izly.fr](http://www.izly.fr) selon la procédure décrite ci-dessus.

### 3 Carte étudiante multiservices et accès à la restauration

#### FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION À L'INSPÉ



#### Sites de Bonneuil-sur-Marne et Livry-Gargan

La restauration est assurée par l'Inspé.

Horaires : 11h30 - 13h30

Fermeture de la salle : 14h

Païement : carte bancaire et carte étudiante multiservices « IZLY ».

Les tarifs et le calendrier des périodes de fermeture de la restauration (notamment certaines semaines de vacances scolaires) sont affichés dans les deux sites de formation.

#### Site de Saint-Denis

La restauration est assurée par le Crous.

Le restaurant Crous de l'Allée Verte est situé à l'extérieur et en face du site Inspé (bâtiment de l'antenne départementale du Crous en Seine-Saint-Denis) → p.28

Horaires : 11h30 - 14h

Païement : carte étudiante multiservices (avec « IZLY ») ou carte bancaire.

#### Site de Sénart

La restauration est assurée par le Crous.

- Le restaurant Crous est situé derrière le bâtiment F1 → p.30

Horaires : 11h30 - 14h

Païement : carte étudiante multiservices (avec « IZLY ») ou carte bancaire.

- Le libre-service Crous est situé dans le bâtiment de l'IUT → p.30

Horaires : 9h - 15h

Païement : carte étudiante multiservices (avec « IZLY ») ou carte bancaire.

#### Site de Torcy

Il n'y a pas de Crous sur place.

Les étudiantes et étudiants peuvent utiliser le service de restauration et les micro-ondes mis à leur disposition dans le réfectoire, ou se restaurer à l'extérieur du site.

## 4 Services numériques de l'UPEC

Les étudiantes et étudiants de l'Inspé inscrits administrativement à l'UPEC disposent d'un compte numérique étudiant et d'une adresse mail au format [prenom.nom@etu.u-pec.fr](mailto:prenom.nom@etu.u-pec.fr). Ce compte permet l'accès à l'ensemble des services numériques de l'université grâce à un seul identifiant et un seul mot de passe.

### ACTIVATION DU COMPTE NUMÉRIQUE ÉTUDIANT

Pour accéder aux services numériques et sécuriser votre compte, vous devez activer votre compte : rendez-vous sur <https://sesame.u-pec.fr> puis saisissez votre numéro étudiant et votre adresse de messagerie personnelle communiquée aux services de l'université lors de votre inscription. Une fois ces informations validées, vous recevrez un courriel avec un lien vous permettant de créer votre mot de passe. En cas de difficultés, vous pouvez déposer un ticket sur <https://support-inscription.u-pec.fr>



### ACCÈS INTERNET

Les étudiantes et étudiants inscrits administrativement peuvent se connecter au réseau Wi-Fi « eduroam » de l'UPEC. Retrouvez les procédures de configuration Eduroam sur [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Vous êtes > [Etudiant.e](#) > services numériques

Des salles informatiques libre-service sont également accessibles dans tous les sites de l'Inspé.

### PORTAIL NUMÉRIQUE ECAMPUS

Votre eCampus intègre tous les services dont vous avez besoin tout au long de votre cursus : messagerie, emploi du temps, dossier web, cours en ligne, documents de travail...

Vous pouvez accéder à votre eCampus grâce à vos identifiants personnels, dès que vous aurez activé votre compte numérique.

La plateforme est connectée à votre compte office 365. Ainsi vous serez en mesure de trouver tous les documents sur lesquels vous avez travaillé sur une application de la licence office 365 (Word, Excel, Powerpoint etc.)

L'onglet bureau virtuel vous permet de stocker vos fichiers dans votre espace privé. L'onglet thématique vous permet de retrouver l'ensemble des aides et des services utiles (bibliothèque, inscription, orientation, santé) ainsi que des liens pratiques pour simplifier vos démarches avec par exemple la possibilité de prendre un rendez-vous chez le médecin...

Pour créer du lien et favoriser les travaux collectifs, le nouveau eCampus offre la possibilité de créer vos propres communautés. Ces communautés peuvent être des groupes de travail et de promotions pour faire passer les informations importantes.

### PORTAIL DES BIBLIOTHÈQUES

L'accès au portail des bibliothèques se fait sur <http://bibliotheque.u-pec.fr>

Les étudiantes et étudiants ayant validé leur compte numérique ont accès à de nombreux services en ligne : moteur de recherche et compte lecteur, consultation et prolongation des prêts en cours, réservation de documents, catalogues, ressources documentaires, contenus pédagogiques, bases de données, revues et livres numériques, bibliographies en ligne, etc.

# 4 Services numériques de l'Inspé

## SALLES ET POSTES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE À L'INSPE

Sous réserve de la disponibilité des salles

|                                 |                                                              |
|---------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Site de Bonneuil-sur-Marne (94) | Zone 5, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30                  |
| Site de Livry-Gargan (93)       | Salle 117, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30             |
| Site de Saint-Denis (93)        | Bibliothèque, du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 18h |
| Site de Sénart (77)             | Bibliothèque, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30          |
| Site de Torcy (77)              | Bibliothèque, du lundi au vendredi, de 9h à 18h              |

## INFORMATIONS RELATIVES À LA SCOLARITÉ

Documents, formulaires, contacts nécessaires à la scolarité à l'Inspé sur <http://inspe.u-pec.fr> > Scolarité

## EMPLOIS DU TEMPS EN LIGNE

Les emplois du temps en ligne sont accessibles sur <https://ade.u-pec.fr>  
Identifiant pour l'Inspé : iufm\_web (aucun mot de passe n'est nécessaire).  
Manuel de consultation des emplois du temps en ligne téléchargeable sur <http://www.u-pec.fr> > Vous êtes > Etudiant.e > Services numériques

❗ Les emplois du temps sont fréquemment mis à jour et doivent être consultés très régulièrement.

❗ En cas de problème technique, vous pouvez contacter [ade@u-pec.fr](mailto:ade@u-pec.fr)

## RESSOURCES AUDIOVISUELLES DE L'INSPE

Toutes les ressources vidéos des colloques, journées d'études, projets d'innovation pédagogique, etc. sont sur <http://inspe.u-pec.fr> > Ressources

## PRÉPARATION AU CERTIFICAT INFORMATIQUE PIX +EDU



## 5 Procédures concernant les fonctionnaires stagiaires

Les lauréates et lauréats concours ont le double statut d'étudiant et de fonctionnaire stagiaire. À ce titre, ils relèvent également du rectorat pour le second degré ou de la direction départementale (DSDEN) pour le premier degré, de leur académie d'affectation qui est leur employeur. Les lauréates et lauréats affectés dans l'académie de Créteil sont concernés par les informations et procédures suivantes :

### MESSAGERIE PROFESSIONNELLE

En plus de l'adresse de messagerie étudiante, les fonctionnaires stagiaires disposent d'une adresse de messagerie électronique professionnelle de type **prenom.nom@ac-creteil.fr** à compter de la rentrée scolaire.

Votre boîte est générée automatiquement au lendemain de la création de votre dossier administratif. Votre identifiant (nom) et votre mot de passe (Numen) vous permettront d'y accéder. Pour récupérer votre Numen, adressez-vous à votre contact de proximité. Cette messagerie <https://messagerie.education.gouv.fr/> vous permet d'échanger avec l'administration pour tous les sujets relatifs à votre carrière et à votre vie professionnelle. Il est donc impératif de l'activer et de la consulter régulièrement.

Accédez au pas-à-pas d'aide à la connexion → [https://ac-creteil.fr/sites/ac\\_creteil/files/2022-08/pas-pas-d-aide-la-connexion-la-messagerie-acad-mique-19588.pdf](https://ac-creteil.fr/sites/ac_creteil/files/2022-08/pas-pas-d-aide-la-connexion-la-messagerie-acad-mique-19588.pdf)

Plus globalement, le site ADN <https://adn.ac-creteil.fr/> permet de vous familiariser avec les ressources numériques proposées par l'académie de Créteil. Pour y accéder, utilisez vos identifiant et mot de passe de messagerie académique.

### LE PORTAIL ARENA

Le portail Arena (Accès aux ressources de l'Éducation nationale et académiques) permet à tous les agents d'accéder aux applications mises à leur disposition de manière sécurisée : <https://login.ac-creteil.fr/idp/profile/oidc/authorize?execution=e1s2>

Depuis le portail ARENA, rubrique Gestion des personnels, vous accéderez à I-Prof, un espace personnalisé proposant différents services : consultation de son dossier administratif et de guides thématiques, échange avec la correspondante ou le correspondant de gestion, accès à certaines démarches en ligne (demande de mutation, etc.).

Ce site étant sécurisé, une identification est nécessaire pour se connecter (identifiants de messagerie) : <https://portail.ac-creteil.fr/iprof>

### DEMANDE DE RECLASSEMENT

Pour la prise en compte des services antérieurs, la date limite d'envoi du dossier sera transmise aux fonctionnaires stagiaires par les services rectoraux et départementaux via leur adresse professionnelle.

Dossier à télécharger sur [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr) > Professionnels

### I-PROF

Accessible depuis les sites web de l'académie, des DSDEN et du ministère de l'Éducation nationale, **I-prof** est un espace personnalisé proposant différents services : consultation de son dossier administratif et de guides thématiques, échange avec la correspondante ou le correspondant de gestion, accès à certaines démarches en ligne (demande de mutation, etc.).

Ce site étant sécurisé, une identification est nécessaire pour se connecter :

<https://portail.ac-creteil.fr/iprof>

## 6 Réseau des bibliothèques de l'Inspé

Au sein du réseau documentaire de l'UPEC, le réseau des bibliothèques de l'Inspé comprend 5 bibliothèques réparties dans les sites de formation de l'Inspé. L'accès à ces bibliothèques et à leurs services est ouvert à l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'académie de Créteil.

Le réseau des bibliothèques de l'Inspé propose près de 400 places de travail. Doté d'un fonds documentaire riche de 100 000 documents, il propose des collections en sciences de l'éducation, pédagogie, didactique des disciplines, ainsi que divers supports pédagogiques.

Un fonds de conservation, issu des anciennes écoles normales de Melun et du Bourget, est accessible sur le site de Bonneuil-sur-Marne (94).

Les bibliothèques offrent un vaste panel de services en support à la formation universitaire :

- une bibliothèque en ligne riche de plusieurs millions de références ;
- un prêt entre bibliothèques gratuit et accessible via un formulaire en ligne ;
- un service de questions/réponses et suggestions à distance ;
- des rendez-vous pour des recherches bibliographiques approfondies ;
- des formations à la recherche documentaire ;
- une valorisation de la pédagogie universitaire : dépôt de mémoires en ligne, dépôt des sujets d'examens, etc ;
- un service de réservation de documents à distance.

La carte étudiante multiservices de l'UPEC permet l'emprunt de documents et l'accès aux services de l'ensemble des bibliothèques de l'UPEC.

Pour consulter le portail des bibliothèques :

<https://bibliotheque.u-pec.fr/inspe>



## 7 Mobilités étudiantes

### 🏠 SÉJOURS D'ÉTUDE ERASMUS

Les étudiantes et étudiants de l'Inspé ont la possibilité de valider leur semestre 2 ou leur semestre 3 dans une université européenne partenaire. Ils doivent pour cela demander une aide à la mobilité auprès de leur université de rattachement, puis suivre à l'étranger des cours équivalents à ceux du Master MEEF et valider là-bas leurs crédits ECTS. L'Inspé accueille également des étudiantes et étudiants venus des universités partenaires et les intègre aux cours de Master MEEF, permettant ainsi des échanges multiples entre cultures et formations.

### 🏠 STAGES ET FORMATION

Grâce à des partenariats établis avec des universités et des établissements scolaires en Europe et dans le monde, la mission internationale de l'Inspé propose aux étudiantes et étudiants d'effectuer une partie de leurs stages à l'étranger dans des conditions de préparation, de suivi et d'évaluation conduisant à l'obtention d'ECTS au même titre que le stage effectué en France. Ils ont ainsi la possibilité de découvrir des pratiques pédagogiques et des environnements culturels permettant de nourrir leur recherche et d'enrichir leur mémoire professionnel. Ces stages représentent une plus-value certaine pour de futurs professionnels amenés à enseigner dans une académie présentant d'importantes situations de mixité linguistique, culturelle et sociale. Ils offrent également des opportunités de diversifier son parcours personnel et professionnel, facilitant ainsi l'insertion ou la réorientation dans d'autres domaines professionnels relevant des champs de l'éducation.

### 🏠 LE PARCOURS EUROPE

Si vous avez un désir de mobilité européenne, si vous souhaitez valoriser votre niveau de langue ou si vous voulez mieux connaître les systèmes d'enseignement européens, vous pouvez, dès le M1, donner une dimension internationale à votre Master MEEF. Pour cela, il vous faut en autonomie faire des choix pertinents d'IFR (si vous êtes étudiants dans le 1er degré) ou de CPC (dans le 2nd degré), postuler à un stage, et prendre contact avec la mission Relations internationales afin que vous soit proposé, en fin de M2, un «supplément au diplôme».

→ <https://inspe.u-pec.fr/international>



## 8 Vie étudiante : bourses et logement

### BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Le dossier social étudiant permet aux étudiantes et aux étudiants de demander, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et/ou un logement.

Ce dossier doit être constitué chaque année entre janvier et mai sur :

[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

### LOGEMENT

- Aide personnalisée au logement (APL)

S'ils y ont droit, les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de l'APL en téléchargeant un dossier sur le site web de la Caisse d'allocation familiale (CAF).

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- Antennes logement de l'UPEC

À l'UPEC, le service Vie de campus propose des chambres, des colocations, des studios et des appartements. Les étudiantes et étudiants peuvent consulter sur place les annonces de ces offres.

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Vie de Campus

- Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous)

Le Crous de Créteil propose des chambres en résidence universitaire.

Les demandes d'inscription se font entre janvier et mai sur :

[messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr)

Le site [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr) propose des logements étudiants chez des particuliers.

- Association Fac Habitat

L'association propose des logements en résidence aux étudiantes, étudiants et jeunes de moins de 30 ans.

[www.fac-habitat.com](http://www.fac-habitat.com)

- Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL)

L'ADIL informe, conseille et répond aux questions relatives au logement.

[www.adil77.org](http://www.adil77.org)

[www.adil93.org](http://www.adil93.org)

[www.adil94.org](http://www.adil94.org)

- Rectorat de l'académie de Créteil

Des aides existent pour accompagner les enseignantes et enseignants en poste dans l'académie dans leur recherche de logement, d'urgence ou non → p.19 et 21  
Des dispositifs interministériels sont proposés aux fonctionnaires sur :

[www.logement.fonction-publique.gouv.fr](http://www.logement.fonction-publique.gouv.fr)

- Dispositif Visa pour le Logement et l'Emploi (VISALE)

Ex-Clé (Caution Locative Étudiante Lokaviz), le dispositif Visale d'Action Logement est une aide qui se porte « garant » lors de la constitution du dossier locatif.

Les conditions d'éligibilité ainsi que le principe restent identiques à Clé.

<https://selectra.info/assurance/guides/loyer-impaye/aides/visale>



## 8 Vie étudiante : sport et culture

### SPORT « LOISIR »

Les étudiantes et étudiants inscrits administrativement à l'Inspé de l'académie de Créteil bénéficient des activités proposées par l'UPEC : plus de 30 activités sportives et artistiques accessibles en sport « loisir ».

Ces activités sont gratuites pour les étudiantes et les étudiants.

 **CONTACT**  
UPEC, service des sports  
Tél. 01 45 17 13 84  
suaps@u-pec.fr

Catalogue des activités sur [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Vie de Campus > Sport

### ASSOCIATION SPORTIVE

L'Association sportive de l'UPEC, association loi 1901, est affiliée à la Fédération française du sport universitaire (FFSU).

Elle a pour but d'organiser et de promouvoir les activités physiques, sportives et artistiques pour les étudiantes, étudiants et personnels de l'université.

Celles-ci peuvent être à caractère compétitif. Dans ce cas, les participants représentent l'université dans les épreuves sportives universitaires organisées par la FFSU.

 **CONTACT**  
UPEC, Association sportive (AS)  
Service Vie de Campus  
Campus Centre, bâtiment i3, 1<sup>er</sup> étage  
61, avenue du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
Tél. 01 45 17 13 85 / 84  
asupvm@u-pec.fr

Plus d'infos sur [www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr) > Vie de Campus > Sport

I

Les étudiantes et étudiants peuvent également se rapprocher des équipes enseignantes de leur site Inspé de rattachement, car des activités sont organisées dans certains sites.

### ACTION CULTURELLE

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) est mis en place pour tous les élèves. Il a pour objectif de mettre la culture, sous toutes ses formes et dans tous les domaines, au coeur de la formation des élèves pour en faire des citoyens éclairés et sensibles. Vos années à l'Inspé, en Master 1 comme en Master 2 ou Parcours adapté (DU), sont aussi l'occasion d'inventer votre propre parcours, pour vous ouvrir aux richesses (patrimoniales, historiques, scientifiques, artistiques) de l'Ile de France : les étudiantes et étudiants de moins de 26 ans, et les fonctionnaires stagiaires qui font la demande du Pass Education bénéficient de la gratuité dans les musées nationaux et de nombreuses réductions.

 **CONTACT**  
Inspé, mission Partenariats  
culturels et artistiques  
Rue Jean Macé  
94380 Bonneuil-sur-Marne  
Manuelle DUSZYNSKI  
manuelle.duszynski@u-pec.fr

Vous pouvez aussi profiter des visites gratuites et guidées qui vous sont proposées de manière régulière par courriel sur vos adresses UPEC. La mission Partenariats culturels et artistiques négocie des tarifs avec certaines scènes de théâtre. N'hésitez pas à vous former, à faire des découvertes et à nous contacter, pour vos projets culturels et artistiques notamment.

## 9 Aides accessibles aux fonctionnaires stagiaires et aux enseignantes et enseignants en poste

Deux types d'aides peuvent concerner les enseignantes et enseignants en poste dans l'académie de Créteil :

- Les prestations interministérielles (PIM)
- Les prestations d'Action sociale d'initiative académique (ASIA)

### PRESTATIONS INTERMINISTÉRIELLES (PIM)

- Aide à l'installation
- Aide à la garde d'enfant(s)
- Colonies de vacances, séjours linguistiques, centres familiaux de vacances, chèques vacances, etc.

### CONTACT

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division de l'accompagnement  
médical social professionnel du  
rectorat (DAMESOP 2)  
4, rue Georges Enesco - 94000 Créteil  
Tél. 01 57 02 63 96 / 63 97 / 68 03 /  
64 34 / 64 47/ 68 00 / 68 16  
ce.damesop@ac-creteil.fr

### PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADÉMIQUE (ASIA)

- Aide au logement, ou au cautionnement d'un logement
- Aide à l'hébergement d'urgence
- Solutions de logement provisoire
- Aide à la première affectation dans l'académie de Créteil
- Aide à la garde d'enfant(s)
- Aide aux activités de loisirs
- Colonies de vacances, séjours
- Aide aux études, au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)
- Aide à la séparation géographique du conjoint par obligation professionnelle

**Enseigner  
aujourd'hui  
demande du courage.  
Et de l'assurance.**

MAIF, assureur N°1 des enseignants\*

Aides professionnelles, outils pour la classe, assurances dédiées.



## À SAVOIR

Le portail Colibris permet aux agents de l'académie de Créteil de déposer les documents nécessaires à leur prise en charge administrative et financière, et d'effectuer des démarches : actions sociales, frais de transport, prime spéciale d'installation...

➔ <https://portail-creteil.colibris.education.gouv.fr/>

### HÉBERGEMENT HÔTELIER D'URGENCE

Des possibilités de prise en charge d'hébergement hôtelier par la Préfecture de la région Île-de-France existent, notamment pour les agents nouvellement arrivés dans la région ou pour les agents se trouvant sans logement à la suite d'événements graves, lorsque les aides et secours relevant de leur administration sont indisponibles ou insuffisants.

Plus d'information : contacter les services d'action sociale académiques (➔ p.21) ou les services de la Prefecture (voir encadré).

### CONTACT

SRIAS Île-de-France  
Tél. 01 82 52 43 09  
srias@paris-idf.gouv.fr

## 10 Services sociaux et de santé à l'UPEC

Les étudiantes et étudiants inscrits administrativement à l'Inspé de l'académie de Créteil bénéficient des services sociaux et de santé de l'UPEC.

### SERVICE SOCIAL DU CROUS

Coup de blues, difficultés temporaires, conditions de vie compliquées... tout le monde peut rencontrer des difficultés. Quels que soient votre parcours universitaire et de vie, votre situation sociale et familiale, le service social du Crous est là pour vous épauler et vous aider dans vos démarches, ou à trouver une solution.

→ Pour prendre rendez-vous : [social@crous-creteil.fr](mailto:social@crous-creteil.fr)

### SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU) DE L'UPEC

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne pour une prise en charge de qualité de votre santé :

- des personnels infirmiers : écoute et conseils, soins, liaison avec le planning familial, prévention IST, etc ;
- des médecins : visites médicales, certificats médicaux (demande d'aménagement, sport, travail, bourse, etc.), vaccinations, consultations en nutrition ;
- des psychologues : soutien psychologique sous forme d'entretien individuel ;
- un dentiste : consultations dentaires avec dépistage et conseils.

#### CONTACT

UPEC, Service de santé universitaire (SSU)  
Campus Centre, Maison de la Santé  
Escalier principal, niveau parking  
61, avenue du Général de Gaulle  
94000 Créteil  
Tél. 01 45 17 15 15  
[ssu@u-pec.fr](mailto:ssu@u-pec.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h

Formation aux gestes des premiers secours (PSC1)  
Inscriptions et renseignements : Tél. 01 45 17 13 63



### RÉSUS, le Réseau Universitaire de Santé de l'UPEC

L'orientation vers un médecin RÉSUS se fait à partir du SSU pour :

- les soins de premier recours auprès d'un médecin généraliste de proximité ;
- une consultation sans dépassement d'honoraires ou, si présentation de la carte vitale, une consultation avec tiers payant ;
- une permanence de soins après 20h et le week-end, jusqu'à minuit, en vous rendant dans l'un des 12 Services d'accueil médical initial (SAMI) du Val-de-Marne ;
- RÉSUS vous accompagne aussi pour les soins primaires en santé féminine et les soins dentaires.

### CELLULE HANDICAP DE L'UPEC

La cellule handicap est un lieu d'accueil, de conseil et d'accompagnement pour toute étudiante ou tout étudiant en situation de handicap, même temporaire. Elle s'emploie, en relation avec les services concernés, à résoudre les difficultés rencontrées, tant sur le plan pédagogique que social, humain ou environnemental.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire connaître auprès de la Cellule handicap et/ou du SSU.

Vous pouvez également vous adresser à la Référente handicap pédagogique de l'Inspé.

#### CONTACTS

UPEC, SSU, Cellule handicap  
Maison de la Santé  
Tél. 01 45 17 13 83  
[handicap@u-pec.fr](mailto:handicap@u-pec.fr)

Inspé, Référente handicap pédagogique  
Stéphanie FRIGOUT  
[stephanie.frigout@u-pec.fr](mailto:stephanie.frigout@u-pec.fr)

## 10 Services sociaux et de santé dans l'académie de Créteil

Les fonctionnaires stagiaires affectés dans l'académie de Créteil bénéficient des services sociaux et de santé proposés par le rectorat.

### LOGEMENT D'URGENCE

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide sous forme de chèques-services. Contactez le service social des personnels de votre DSDEN (voir contacts en encadré de bas de page).

### LOGEMENT DÉFINITIF

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions :

- d'un logement sur le contingent préfectoral ;
- de la bourse au logement du Comité interministériel d'action sociale.

Contactez la cellule logement de votre DSDEN :

#### CONTACT :

Rectorat de l'académie de Créteil, cellules logement des DSDEN

- Seine-et-Marne (77) : Tél. 01 64 41 27 47 - [ce.77logement@ac-creteil.fr](mailto:ce.77logement@ac-creteil.fr)
- Seine-Saint-Denis (93) : Tél. 01 43 93 73 78 - [ce.93logement@ac-creteil.fr](mailto:ce.93logement@ac-creteil.fr)
- Val-de-Marne (94) : Tél. 01 45 17 62 87 - [ce.94sepiac@ac-creteil.fr](mailto:ce.94sepiac@ac-creteil.fr)

### MÉDECINE DE PRÉVENTION

Le médecin de prévention reçoit, accompagne et conseille les personnels ayant des difficultés médico-professionnelles. Il assure une veille médicale particulière (femmes enceintes, personnes en situation de handicap, exposition à certains risques...).

Personnels en situation de handicap : des aménagements sont possibles.

#### CONTACT

Rectorat de l'académie de Créteil, Service médical académique (SEMA) :  
Tél. 01 57 02 68 30 - [ce.sema@ac-creteil.fr](mailto:ce.sema@ac-creteil.fr)

Dans les DSDEN :

- Seine-et-Marne (77) : Tél. 01 64 41 26 31 - [ce.77medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.77medprev@ac-creteil.fr)
- Seine-Saint-Denis (93) : Tél. 01 43 93 70 91 - [ce.93medprev@ac-creteil.fr](mailto:ce.93medprev@ac-creteil.fr)
- Val-de-Marne (94) : Tél. 01 45 17 62 52

Correspondant académique Handicap :

Tél. 01 57 02 62 80 - [correspondant-handicap@ac-creteil.fr](mailto:correspondant-handicap@ac-creteil.fr)

### ACTION SOCIALE ET ASSISTANTS SOCIAUX

Difficultés professionnelles, personnelles, administratives ou financières : les assistants sociaux sont spécialistes des relations humaines et tenus au secret professionnel. Ils interviennent à votre demande pour vous écouter, vous informer et vous orienter.

#### CONTACT

En fonction de votre département d'affectation :

- Seine-et-Marne (77) : Tél. 01 64 41 27 49 - [ce.77socialpers@ac-creteil.fr](mailto:ce.77socialpers@ac-creteil.fr)
- Seine-Saint-Denis (93) : Tél. 01 43 93 70 87 - [ce.93ssp@ac-creteil.fr](mailto:ce.93ssp@ac-creteil.fr)
- Val-de-Marne (94) : Tél. 01 45 17 62 52 - [ce.94aspers@ac-creteil.fr](mailto:ce.94aspers@ac-creteil.fr)

# 11 Les sites de formation

Grâce à ses 5 sites de formation, l'Inspé est présent dans les 3 départements de l'académie de Créteil : Seine-et-Marne (77), Seine-Saint-Denis (93) et Val-de-Marne (94). Le siège de l'Inspé est installé à Bonneuil-sur-Marne (94).

## LICENCE LPE ET MASTER M2E 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

La formation en présentiel se déroule dans le site Inspé choisi lors de la candidature (dans la limite des places disponibles) : Bonneuil-sur-Marne (94), Livry-Gargan (93), Sénart (77) ou Torcy (77).

→ p.24 à 33

Une partie des options et unités d'Initiation et de formation à et par la recherche (IFR) est dispensée dans les UFR des universités de l'académie.

## MASTER M2E 2<sup>ND</sup> DEGRÉ, PARCOURS 2<sup>ND</sup> DEGRÉ GÉNÉRAL :

Selon les parcours, la formation se déroule dans l'UFR d'inscription qui porte le parcours avec l'Inspé et/ou dans un site de l'Inspé.

## MASTER M2E 2<sup>ND</sup> DEGRÉ, PARCOURS 2<sup>ND</sup> DEGRÉ TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL

La formation se déroule dans le site Inspé de Saint-Denis (93). → p.28

## MASTER M2E ENCADREMENT ÉDUCATIF

La formation se déroule dans le site Inspé de Bonneuil-sur-Marne (94). → p.24

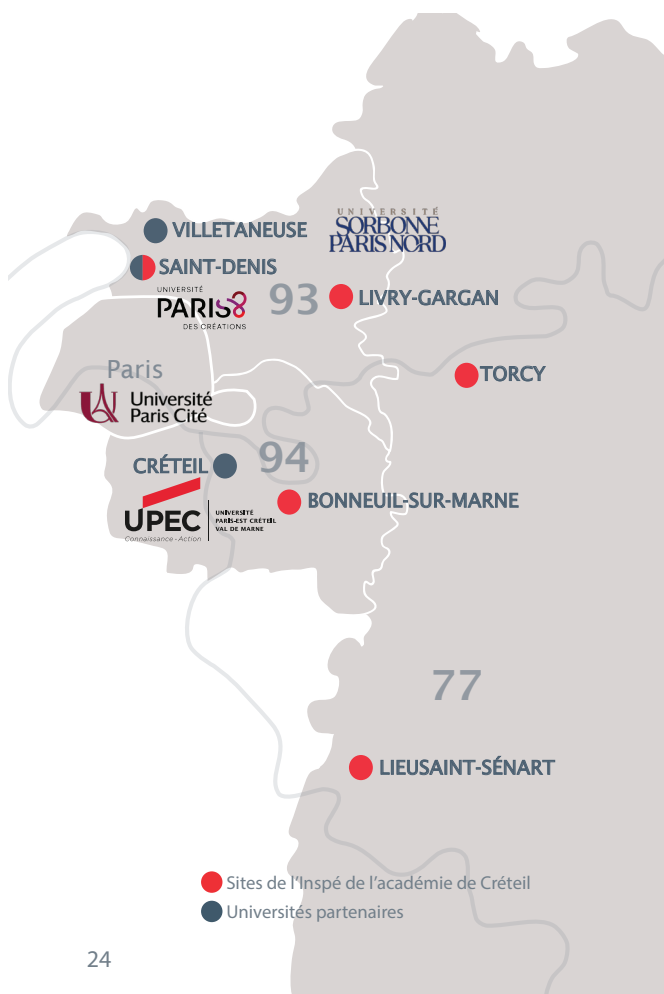
## MASTER MEEF PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

PARCOURS FORMATION DE FORMATEUR ET CONSEIL EN FORMATION PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule soit intégralement à distance, soit en hybride. Les étudiants du groupe hybride se retrouvent sur le site Inspé de Bonneuil-sur-Marne (94) durant les périodes de congés scolaires et dans le site Inspé de Torcy (77) les samedis. → p.24 et 32

Les parcours de masters et DU de la mention 4 ont différentes modalités (distance, hybride et présentiel) et se déroulent sur différents sites de l'Inspé et de l'UPEC.

Pour plus d'informations sur le site sur lequel se déroule une formation, merci de contacter le secrétariat du MEEF 4, ou de consulter le site web de l'Inspé



● Sites de l'Inspé de l'académie de Créteil  
● Universités partenaires

# Site de Bonneuil-sur-Marne (94)

Rue Jean Macé  
94380 Bonneuil-sur-Marne  
Tél. 01 49 56 37 00



## ACCÈS

- Métro 8 Pointe du Lac, puis bus 393 ou 23, dir. Sucy-Bonneuil, arrêt Stade de Bonneuil
- RER A Sucy-Bonneuil, puis bus 393, dir. Carrefour de la Résistance, arrêt Stade de Bonneuil
- RER C Choisy-le-Roi, puis bus 393, dir. Sucy-Bonneuil, arrêt Stade de Bonneuil
- RER D Créteil-Pompadour, puis bus 393, dir. Sucy-Bonneuil, arrêt Stade de Bonneuil

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h30 (ou 21h selon les jours), et certains samedis, de 8h à 13h ou de 8h à 16h (selon planning).

## STATIONNEMENT

Parking sur place (nombre de places limité).

## RESTAURATION → p.10

- Self ouvert de 11h30 à 13h30 (paiement Izly et CB possible).
- Cafétéria et distributeurs automatiques.

## CONTACTS

| RESPONSABLES DE SITE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | SECRETARIATS PÉDAGOGIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Responsable de site<br/><b>1er degré</b><br/>Nathalie SAMY<br/><a href="mailto:noemie.dagouret@u-pec.fr">noemie.dagouret@u-pec.fr</a></p> <p>Adjoint.e.s<br/>Isabelle GAUVRIT<br/>Encadrement M2 ECA/SOPA/AED,<br/>DIU FS 50% et DU FS temps plein<br/>Tél. 01 49 56 37 21<br/><a href="mailto:isabelle.gauvrit@u-pec.fr">isabelle.gauvrit@u-pec.fr</a></p> <p>Jean-Loup PONCET<br/>Encadrement M1 SOPA et M1 AED<br/>Tél. 01 49 56 37 83<br/><a href="mailto:jean-loup.poncet@u-pec.fr">jean-loup.poncet@u-pec.fr</a></p> | <p>Accueil du site départemental 94<br/><b>1er degré</b><br/>01 49 56 37 87<br/>Bâtiment principal, 1er étage, à côté de la BU</p> <p>Master 1 AED<br/>Tél. 01 49 56 37 83<br/><a href="mailto:jean-loup.poncet@u-pec.fr">jean-loup.poncet@u-pec.fr</a></p> <p>Master 2 ECA, SOPA, AED et DIU FS 50%<br/>Tél. 01 49 56 37 19<br/><a href="mailto:nadia.boubaya@u-pec.fr">nadia.boubaya@u-pec.fr</a></p> <p>Master 1 SOPA et DU FS temps plein<br/>Tél. 01 49 56 37 18<br/><a href="mailto:loriane.dumus@u-pec.fr">loriane.dumus@u-pec.fr</a></p> |
| <p>Responsable de site<br/><b>2nd degré général</b><br/>Philippe GOEME</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p>Bâtiment du Pavillon, rez-de-chaussée<br/>Tél. 01 49 56 37 09 / 38 04 / 38 05<br/><a href="mailto:secretariat-sdg-inspe@u-pec.fr">secretariat-sdg-inspe@u-pec.fr</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Responsable<br/>administrative de site<br/>Sonia ZOUITEN</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Bâtiment principal, 1er étage, zone 5<br/>Tél. 01 49 56 37 82</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## BIBLIOTHÈQUE

Bâtiment principal, 1<sup>er</sup> étage

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Tél. 01 49 59 38 17

Responsable : Jonathan MATHIS

<http://bibliotheque.u-pec.fr>

## PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS

• Achat de crédit : avec la carte étudiante multiservices sur [www.izly.fr](http://www.izly.fr) après activation et rechargement du compte. → p.10

• Accès photocopieur : en salle informatique libre-service notamment, 1<sup>er</sup> étage, zone 5.

## PLAN DU SITE



Zone 1 **Accueil** + Direction générale  
+ Maison de la Recherche et de l'Innovation (MRI) Alpha

Zone 2 REZ-DE-JARDIN : Salles spécialisées + Ascenseur

Zone 3 REZ-DE-JARDIN : Salle des formateurs

Zone 4 REZ-DE-JARDIN : Restaurant universitaire + Cafétéria

Zone 5 1<sup>er</sup> ÉTAGE : Salles informatiques + Ascenseur

Zone 6 1<sup>er</sup> ÉTAGE : Bibliothèque + Secrétariat pédagogique 1<sup>er</sup> degré

Zone 7 1<sup>er</sup> ÉTAGE : Amphithéâtre + ASH + Scolarité

Zone 8 REZ-DE-JARDIN : Master MEEF 1 (1<sup>er</sup> degré)

Pavillon **Master MEEF 2** (2<sup>nd</sup> degré Général) + MEEF 3 (CPE) + MEEF 4 (PIF)  
1<sup>er</sup> ÉTAGE : Maison de la Recherche et de l'Innovation (MRI) Bêta

# Site de Livry-Gargan (93)

45, avenue Jean Zay 93190 Livry-Gargan  
Tél. 01 41 70 72 00



## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30

## BIBLIOTHÈQUE

2<sup>e</sup> étage  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h.  
Tél. 01 41 70 72 72  
Responsable : Laurence VIALLE  
<http://bibliotheque.u-pec.fr>

## STATIONNEMENT

Parking sur place (nombre de places limité).  
L'entrée des étudiants se fait exclusivement par le 217, chemin des postes - Livry-Gargan.

## RESTAURATION → p.10

- Self ouvert de 11h30 à 13h30 (paiement CB uniquement).
- Cafétéria et distributeurs automatiques.

## PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS

- Achat de crédit : avec la carte étudiante multiservices sur : [www.izly.fr](http://www.izly.fr) après activation et rechargement du compte. → p.10
- Accès photocopieur : 1<sup>er</sup> étage, salle 117 (salle informatique libre-service), copieur SEDECO à la bibliothèque.

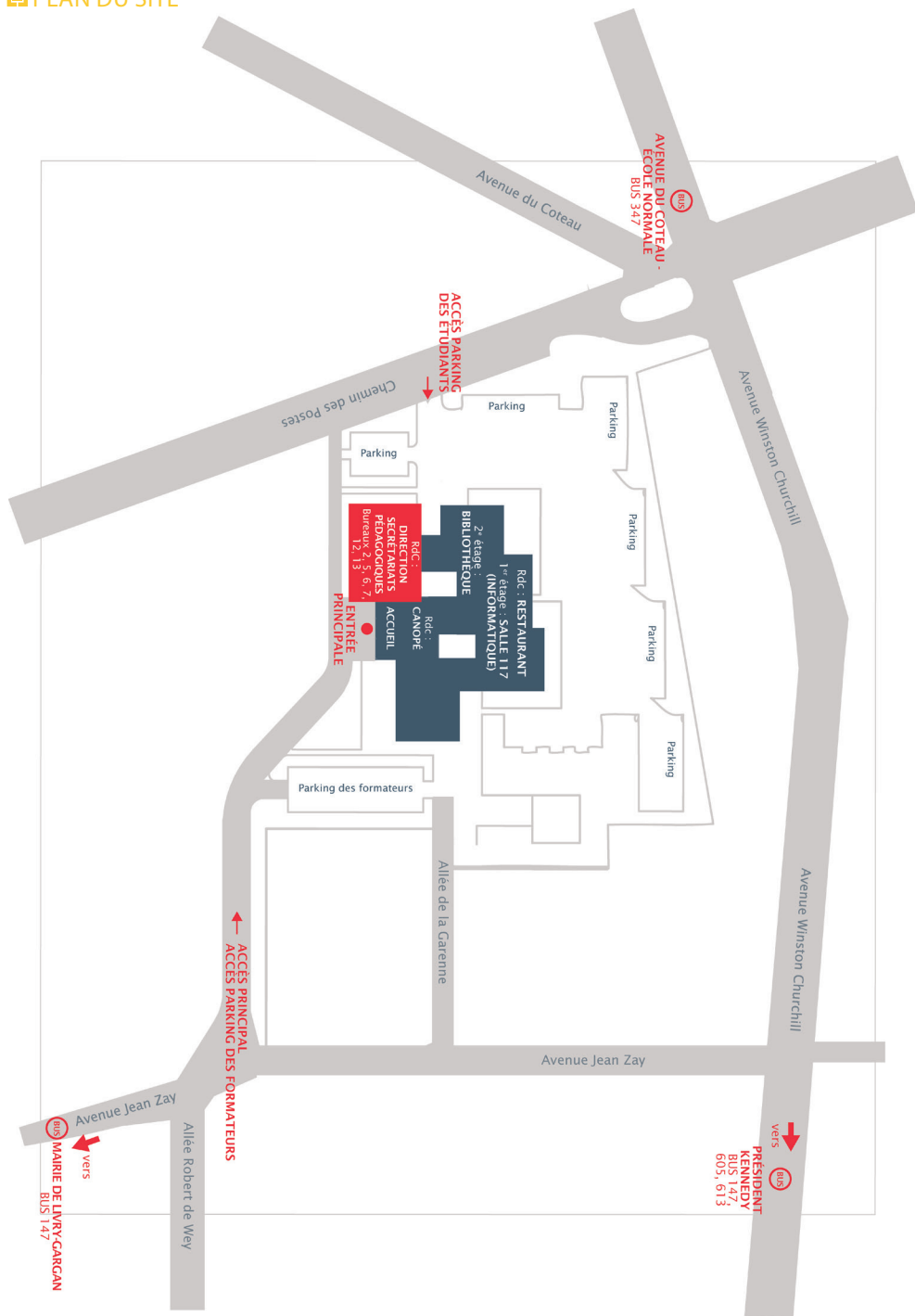
## CONTACTS

| RESPONSABLES DE SITE                                                                                                                                                                                                                                                 | SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsable de site<br>Cédric SÉBISCH                                                                                                                                                                                                                                | Rez-de-chaussée,<br>Bureaux 02, 05, 06 et 07<br><br>• M1 Présentiel<br>Marilyne RAMPERSAN, Bureau 06<br>01 41 70 72 04 - marilyne.rampersan@u-pec.fr                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Adjointes au responsable de site<br><br>Ari GOGIBUS<br>ari.gogibus@u-pec.fr<br>01 41 70 72 17<br>→ DIU et M2 fonctionnaires stagiaires<br><br>Véronique GATERNICH<br>veronique.gaternich@u-pec.fr<br>01 41 70 72 47<br>→ M1, M2 ECA/SOPA/AED et préparation concours | • M1 AED et Semi-Distanciel<br>Kevin MAKIADI, Bureau 07<br>01 41 70 72 43 - kevin.makiadi@u-pec.fr<br><br>• M2 ECA/SOPA/AED<br>Line LEBRUN, Bureau 05<br>01 41 70 72 36 - line.lebrun@u-pec.fr<br><br>• M2 EFS<br>Kevin MAKIADI, Bureau 07<br>01 41 70 72 43 - kevin.makiadi@u-pec.fr<br><br>• DIU FS à temps partagé (cf. répartition donnée à la rentrée)<br>Marilyne RAMPERSAN, Bureau 06<br>01 41 70 72 04 - marilyne.rampersan@u-pec.fr<br>ou<br>Kevin MAKIADI, Bureau 07<br>01 41 70 72 43 - kevin.makiadi@u-pec.fr |
| Responsable administrative de site<br>Stéphanie LEJEUNE<br>01 41 70 72 02                                                                                                                                                                                            | • DIU FS à temps plein<br>Ari GOGIBUS, Bureau 12<br>01 41 70 72 17 - ari.gogibus@u-pec.fr                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## ACCÈS

- Métro 5 Bobigny-Pantin, puis bus 147 dir. Sevrans, arrêt Charles de Gaulle
- RER B Aulnay-sous-Bois, puis bus 613 dir. Gare de Chelles, arrêt Président Kennedy
- RER E Le Raincy Villemomble Montfermeil, puis bus 605 dir. Aulnay-sous-Bois, arrêt Président Kennedy
- T4 Léon Blum, puis 10 min à pied
- Bus 146, 347, 613, 623 (arrêt Avenue du Coteau)

## PLAN DU SITE



## Site de Saint-Denis (93)

Place du 8 mai 1945  
93200 Saint-Denis  
Tél. 01 82 39 26 30



### ACCÈS

- Métro 13 Basilique de Saint-Denis puis 10 minutes à pied environ.
- RER D Saint-Denis, puis Tram 1 dir. « Noisy-le-Sec RER », arrêt Marché de Saint-Denis
- Tram 1 Marché de Saint Denis

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 7h45 à 19h.  
Pas d'ouverture le samedi.

### RESTAURATION → p.10

- Crous de l'Allée Verte, à l'extérieur et en face du site, ouvert de 11h30 à 14h.
- Cafétéria et distributeurs automatiques.

### CONTACTS

| RESPONSABLES DE SITE                                | SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsable de site<br>Jasmine LATAPPY              | Rez-de-chaussée<br>Tél. 01 82 39 26 32 / 37<br><a href="mailto:secpeda-inspe-stdenis@u-pec.fr">secpeda-inspe-stdenis@u-pec.fr</a> |
| Coordinatrice pédagogique<br>Elena Daniela IANCU    |                                                                                                                                   |
| Responsable administrative de site<br>Myrtha JOSEPH |                                                                                                                                   |

### BIBLIOTHÈQUE

Bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

Tél. 06 58 34 00 21

Responsable : Laurence VIALLE

<http://bibliotheque.u-pec.fr>

### PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS

- Achat de crédit : avec la carte étudiante multiservices sur [www.izly.fr](http://www.izly.fr) après activation et rechargement du compte. → p.10

- Accès photocopieur : 1<sup>er</sup> étage, salle A 106 (face à la bibliothèque) notamment.

### SERVICE INFORMATIQUE

Responsable : Mohamed ZAGHDAOUI

Tél : 01 82 39 26 93

 PLAN DU SITE



## Site de Lieusaint - Sénart (77)

Campus de Lieusaint - Sénart (Bâtiment F1)  
36/37, rue Georges Charpak  
77127 Lieusaint  
Tél. 01 64 41 35 00



### ACCÈS

- RER D Lieusaint – Moissy
- Bus 18 Seine-et-Marne Express, reliant également Torcy et Sénart entre eux
- T Zen Université

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.

### STATIONNEMENT

Parking sur place (nombre de places limité).

### RESTAURATION → p.10

- Restaurant Crous, derrière le bâtiment F1, ouvert de 11h30 à 14h.
- Libre-service Crous, bâtiment de l'IUT, ouvert de 9h à 15h.
- Distributeurs automatiques.

### CONTACTS

| RESPONSABLES DE SITE                                  | SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsable pédagogique de site<br>Stéphane VASSORT   | Bâtiment F1, 1 <sup>er</sup> étage<br>Tél. 01 64 41 35 13 / 35 16<br><br>Master 1 : <a href="mailto:secpedaM1.senart@u-pec.fr">secpedaM1.senart@u-pec.fr</a><br>Master 2 : <a href="mailto:secpedaM2.senart@u-pec.fr">secpedaM2.senart@u-pec.fr</a><br>DIU : <a href="mailto:secpedaDIU.senart@u-pec.fr">secpedaDIU.senart@u-pec.fr</a><br>Demande extérieure : <a href="mailto:secpeda.senart@u-pec.fr">secpeda.senart@u-pec.fr</a> |
| Responsable administrative<br>de site<br>Marion LECOQ |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Adjointe aux responsables de site<br>Julie DUTREUILH  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

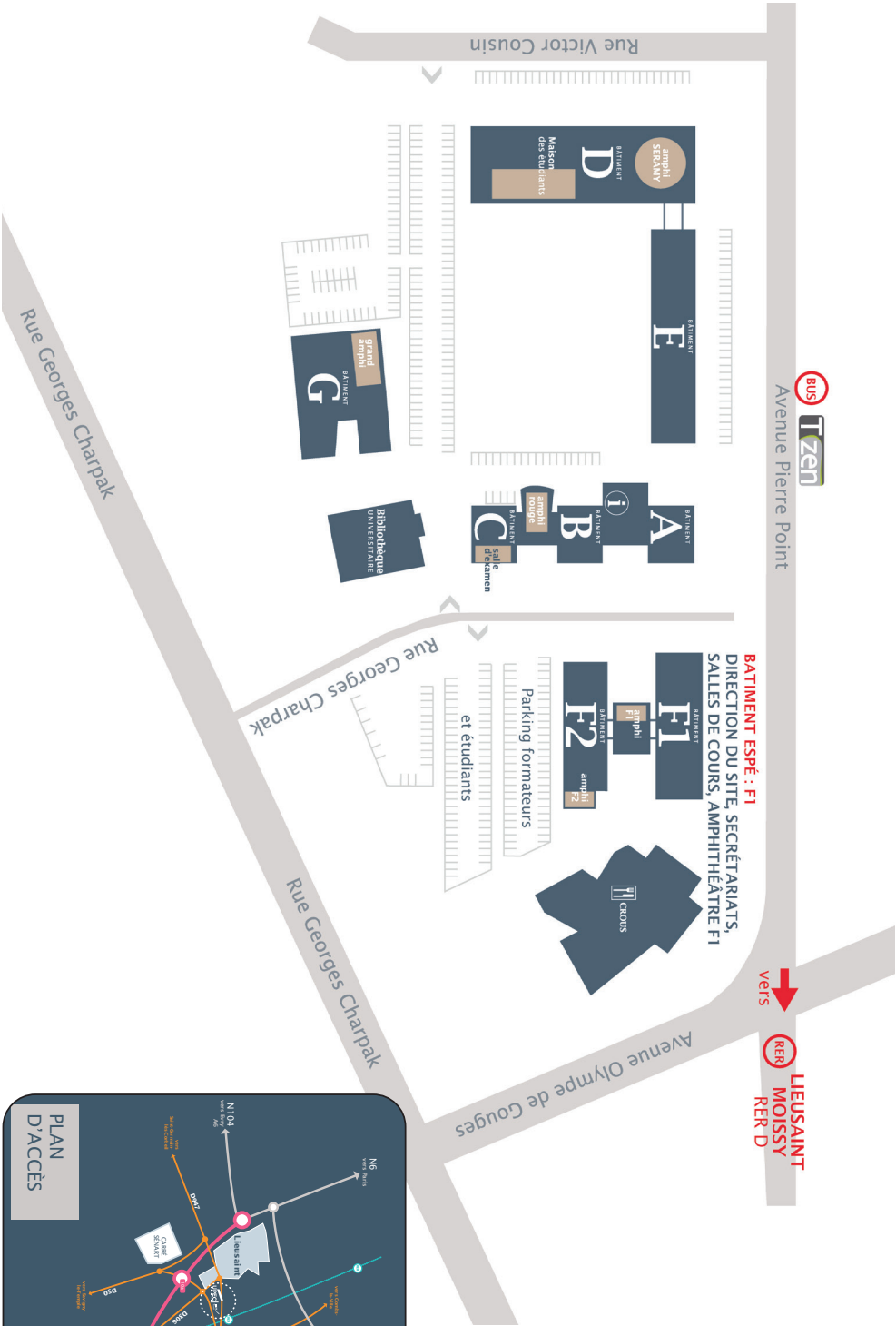
### BIBLIOTHÈQUE

Campus, à proximité du bâtiment G  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.  
Tél. 01 64 13 15 82  
Responsable : Caroline MITSCHKA  
<http://bibliotheque.u-pec.fr>

### PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS

• Achat de crédit : en ligne, sur la plateforme dédiée → <http://www.sedeco-impressions.com/paris-est-creteil/>

- Accès photocopieur : bibliothèque et bâtiment B (hall d'accueil - rdc)



## Site de Torcy (77)

2/4, avenue Salvador Allende  
77200 Torcy  
Tél. 01 60 05 93 40



### ACCÈS

- RER A Torcy, puis 10 min. à pied
- Bus 18 Seine-et-Marne Express, reliant également Torcy et Sénart entre eux.

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 7h45 à 21h30,  
et le samedi, de 8h à 20h (de septembre à début juin).

### STATIONNEMENT

Parking sur place (nombre de places limité).

### RESTAURATION

- Pas de Crous.
- Service de restauration.
- Micro-ondes à disposition.
- Distributeurs automatiques.

### CONTACTS

| RESPONSABLES DE SITE                                  | SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Responsable de site<br>Stéphane VASSORT               | Rez-de-chaussée<br>Tél. 01 60 05 93 45 / 93 43                                                                                                                                                                                                           |
| Responsable administrative<br>de site<br>Marion LECOQ | Master 1 : <a href="mailto:secpedaM1.torcy@u-pec.fr">secpedaM1.torcy@u-pec.fr</a><br>Master 2 : <a href="mailto:secpedaM2.torcy@u-pec.fr">secpedaM2.torcy@u-pec.fr</a><br>DIU : <a href="mailto:secpedaDIU.torcy@u-pec.fr">secpedaDIU.torcy@u-pec.fr</a> |
| Adjointe aux responsables de site<br>Julie DUTREUILH  | Demande extérieure : <a href="mailto:secpeda.torcy@u-pec.fr">secpeda.torcy@u-pec.fr</a>                                                                                                                                                                  |

### BIBLIOTHÈQUE

2<sup>e</sup> étage

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

Tél. 01 60 05 93 48

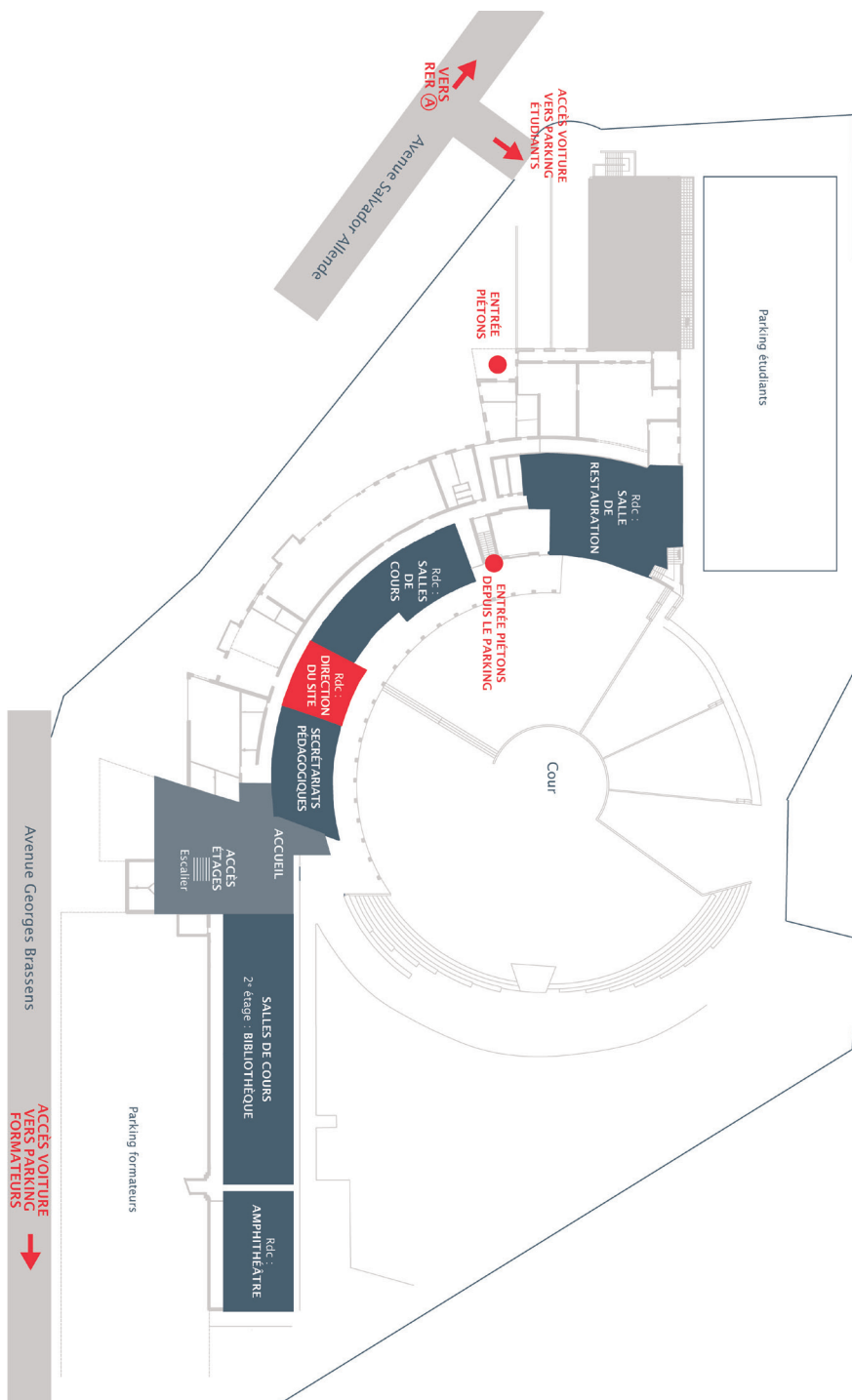
Responsable : Jonathan MATHIS

<http://bibliotheque.u-pec.fr>

### PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS ET SCANS

- Achat de crédit : avec la carte étudiante multiservices sur [www.izly.fr](http://www.izly.fr) après activation et rechargement du compte. ➔ p.10

- Accès photocopieur : 2<sup>e</sup> étage, bibliothèque.



## Universités partenaires

Les Masters MEEF proposés dans l'académie de Créteil sont portés par l'Inspé de l'académie de Créteil et les quatre universités de l'académie, ainsi que l'université Paris Cité à Paris. Certains enseignements et parcours de Master MEEF ont lieu dans ces universités.



### UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL (UPEC)

61, avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil

Tél. 01 45 17 10 00

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)



### UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

Tél. 01 49 40 67 89

[www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr)



### UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD

Campus de Villetaneuse

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Tél. 01 49 40 30 00

[www.univ-spn.fr](http://www.univ-spn.fr)



### UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Site Odéon

85 boulevard Saint-Germain - 75006 Paris

Tél. 01 57 27 65 67

[www.u-paris.fr](http://www.u-paris.fr)

# Calendrier scolaire 2026 - 2027

## CALENDRIER SCOLAIRE 2026 – 2027

**ZONE A**  
Besançon • Bordeaux •  
Clermont-Ferrand • Dijon •  
Grenoble • Limoges • Lyon •  
Poitiers

**ZONE B**  
Aix-Marseille • Amiens • Lille •  
Nancy-Metz • Nantes • Nice •  
Normandie • Orléans-Tours •  
Reims • Rennes • Strasbourg

**ZONE C**  
Créteil • Montpellier • Paris •  
Toulouse • Versailles

[vacances-scolaires-pour.com](http://vacances-scolaires-pour.com)

| 2026         |         |          |          |         |         |       |       |       |       |         |       | 2027         |         |          |          |         |         |       |       |       |       |         |       |
|--------------|---------|----------|----------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|--------------|---------|----------|----------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|
| SEPTEMBRE    | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS  | AVRIL | MAI   | JUIN  | JUILLET | AOÛT  | SEPTEMBRE    | OCTOBRE | NOVEMBRE | DÉCEMBRE | JANVIER | FÉVRIER | MARS  | AVRIL | MAI   | JUIN  | JUILLET | AOÛT  |
| 1 Ma Rentrée | 1 Je    | 1 Di     | 1 Ma     | 1 Ve    | 1 Lu    | 1 Lu  | 1 Je  | 1 Sa  | 1 Ma  | 1 Je    | 1 Di  | 1 Ma Rentrée | 1 Je    | 1 Di     | 1 Ma     | 1 Ve    | 1 Lu    | 1 Lu  | 1 Je  | 1 Sa  | 1 Ma  | 1 Je    | 1 Di  |
| 2 Me         | 2 Ve    | 2 Lu     | 2 Me     | 2 Sa    | 2 Ma    | 2 Ma  | 2 Ve  | 2 Di  | 2 Me  | 2 Lu    | 2 Lu  | 2 Me         | 2 Ve    | 2 Lu     | 2 Me     | 2 Sa    | 2 Ma    | 2 Ma  | 2 Ve  | 2 Di  | 2 Me  | 2 Ve    | 2 Lu  |
| 3 Je         | 3 Sa    | 3 Ma     | 3 Je     | 3 Di    | 3 Me    | 3 Me  | 3 Sa  | 3 Lu  | 3 Je  | 3 Lu    | 3 Ma  | 3 Je         | 3 Sa    | 3 Ma     | 3 Je     | 3 Di    | 3 Me    | 3 Me  | 3 Sa  | 3 Lu  | 3 Je  | 3 Sa    | 3 Ma  |
| 4 Ve         | 4 Di    | 4 Me     | 4 Ve     | 4 Lu    | 4 Je    | 4 Je  | 4 Di  | 4 Ma  | 4 Ve  | 4 Ma    | 4 Me  | 4 Ve         | 4 Di    | 4 Ma     | 4 Ve     | 4 Di    | 4 Me    | 4 Me  | 4 Sa  | 4 Lu  | 4 Je  | 4 Di    | 4 Me  |
| 5 Sa         | 5 Lu    | 5 Je     | 5 Sa     | 5 Ma    | 5 Ve    | 5 Ve  | 5 Lu  | 5 Me  | 5 Sa  | 5 Lu    | 5 Ma  | 5 Ve         | 5 Di    | 5 Ma     | 5 Je     | 5 Sa    | 5 Me    | 5 Me  | 5 Sa  | 5 Lu  | 5 Je  | 5 Sa    | 5 Me  |
| 6 Di         | 6 Ma    | 6 Ve     | 6 Di     | 6 Me    | 6 Sa    | 6 Sa  | 6 Ma  | 6 Je  | 6 Di  | 6 Ma    | 6 Me  | 6 Ve         | 6 Di    | 6 Ma     | 6 Je     | 6 Di    | 6 Me    | 6 Me  | 6 Sa  | 6 Lu  | 6 Je  | 6 Sa    | 6 Ma  |
| 7 Lu         | 7 Me    | 7 Sa     | 7 Lu     | 7 Je    | 7 Di    | 7 Di  | 7 Me  | 7 Ve  | 7 Lu  | 7 Me    | 7 Ma  | 7 Ve         | 7 Di    | 7 Ma     | 7 Je     | 7 Di    | 7 Me    | 7 Me  | 7 Sa  | 7 Lu  | 7 Je  | 7 Sa    | 7 Ma  |
| 8 Ma         | 8 Je    | 8 Di     | 8 Ma     | 8 Ve    | 8 Lu    | 8 Lu  | 8 Je  | 8 Sa  | 8 Ma  | 8 Ve    | 8 Me  | 8 Ve         | 8 Di    | 8 Ma     | 8 Je     | 8 Di    | 8 Me    | 8 Me  | 8 Sa  | 8 Lu  | 8 Je  | 8 Sa    | 8 Ma  |
| 9 Me         | 9 Ve    | 9 Lu     | 9 Me     | 9 Sa    | 9 Ma    | 9 Ma  | 9 Ve  | 9 Di  | 9 Lu  | 9 Me    | 9 Me  | 9 Ve         | 9 Di    | 9 Ma     | 9 Je     | 9 Di    | 9 Me    | 9 Me  | 9 Sa  | 9 Lu  | 9 Je  | 9 Sa    | 9 Ma  |
| 10 Je        | 10 Sa   | 10 Ma    | 10 Je    | 10 Di   | 10 Me   | 10 Me | 10 Ve | 10 Lu | 10 Je | 10 Me   | 10 Ma | 10 Ve        | 10 Di   | 10 Ma    | 10 Je    | 10 Di   | 10 Me   | 10 Me | 10 Sa | 10 Lu | 10 Je | 10 Sa   | 10 Ma |
| 11 Ve        | 11 Di   | 11 Me    | 11 Ve    | 11 Lu   | 11 Je   | 11 Je | 11 Ve | 11 Di | 11 Lu | 11 Me   | 11 Ma | 11 Ve        | 11 Di   | 11 Ma    | 11 Je    | 11 Di   | 11 Me   | 11 Me | 11 Sa | 11 Lu | 11 Je | 11 Sa   | 11 Ma |
| 12 Sa        | 12 Lu   | 12 Je    | 12 Sa    | 12 Ma   | 12 Ve   | 12 Ve | 12 Lu | 12 Me | 12 Sa | 12 Lu   | 12 Ma | 12 Ve        | 12 Di   | 12 Ma    | 12 Je    | 12 Di   | 12 Me   | 12 Me | 12 Sa | 12 Lu | 12 Je | 12 Sa   | 12 Ma |
| 13 Di        | 13 Ma   | 13 Ve    | 13 Di    | 13 Me   | 13 Sa   | 13 Sa | 13 Ma | 13 Je | 13 Di | 13 Me   | 13 Ma | 13 Ve        | 13 Di   | 13 Ma    | 13 Je    | 13 Di   | 13 Me   | 13 Me | 13 Sa | 13 Lu | 13 Je | 13 Sa   | 13 Ma |
| 14 Lu        | 14 Me   | 14 Sa    | 14 Lu    | 14 Je   | 14 Di   | 14 Di | 14 Me | 14 Ve | 14 Lu | 14 Me   | 14 Ma | 14 Ve        | 14 Di   | 14 Ma    | 14 Je    | 14 Di   | 14 Me   | 14 Me | 14 Sa | 14 Lu | 14 Je | 14 Sa   | 14 Ma |
| 15 Ma        | 15 Je   | 15 Di    | 15 Ma    | 15 Ve   | 15 Lu   | 15 Lu | 15 Ve | 15 Di | 15 Me | 15 Me   | 15 Ma | 15 Ve        | 15 Di   | 15 Ma    | 15 Je    | 15 Di   | 15 Me   | 15 Me | 15 Sa | 15 Lu | 15 Je | 15 Sa   | 15 Ma |
| 16 Me        | 16 Ve   | 16 Lu    | 16 Me    | 16 Sa   | 16 Ma   | 16 Ma | 16 Ve | 16 Di | 16 Lu | 16 Me   | 16 Ma | 16 Ve        | 16 Di   | 16 Ma    | 16 Je    | 16 Di   | 16 Me   | 16 Me | 16 Sa | 16 Lu | 16 Je | 16 Sa   | 16 Ma |
| 17 Je        | 17 Sa   | 17 Ma    | 17 Je    | 17 Di   | 17 Me   | 17 Me | 17 Ve | 17 Lu | 17 Je | 17 Me   | 17 Ma | 17 Ve        | 17 Di   | 17 Ma    | 17 Je    | 17 Di   | 17 Me   | 17 Me | 17 Sa | 17 Lu | 17 Je | 17 Sa   | 17 Ma |
| 18 Ve        | 18 Di   | 18 Me    | 18 Ve    | 18 Lu   | 18 Je   | 18 Je | 18 Ve | 18 Di | 18 Lu | 18 Me   | 18 Ma | 18 Ve        | 18 Di   | 18 Ma    | 18 Je    | 18 Di   | 18 Me   | 18 Me | 18 Sa | 18 Lu | 18 Je | 18 Sa   | 18 Ma |
| 19 Sa        | 19 Lu   | 19 Me    | 19 Sa    | 19 Ma   | 19 Ve   | 19 Ve | 19 Lu | 19 Di | 19 Me | 19 Me   | 19 Ma | 19 Ve        | 19 Di   | 19 Ma    | 19 Je    | 19 Di   | 19 Me   | 19 Me | 19 Sa | 19 Lu | 19 Je | 19 Sa   | 19 Ma |
| 20 Di        | 20 Ma   | 20 Ve    | 20 Di    | 20 Me   | 20 Sa   | 20 Sa | 20 Ma | 20 Je | 20 Di | 20 Me   | 20 Ma | 20 Ve        | 20 Di   | 20 Ma    | 20 Je    | 20 Di   | 20 Me   | 20 Me | 20 Sa | 20 Lu | 20 Je | 20 Sa   | 20 Ma |
| 21 Lu        | 21 Me   | 21 Sa    | 21 Lu    | 21 Je   | 21 Di   | 21 Di | 21 Me | 21 Ve | 21 Lu | 21 Me   | 21 Ma | 21 Ve        | 21 Di   | 21 Ma    | 21 Je    | 21 Di   | 21 Me   | 21 Me | 21 Sa | 21 Lu | 21 Je | 21 Sa   | 21 Ma |
| 22 Ma        | 22 Je   | 22 Ma    | 22 Ma    | 22 Lu   | 22 Je   | 22 Je | 22 Di | 22 Ma | 22 Ve | 22 Lu   | 22 Me | 22 Ve        | 22 Di   | 22 Ma    | 22 Je    | 22 Di   | 22 Me   | 22 Me | 22 Sa | 22 Lu | 22 Je | 22 Sa   | 22 Ma |
| 23 Me        | 23 Ve   | 23 Lu    | 23 Me    | 23 Sa   | 23 Ma   | 23 Ma | 23 Ve | 23 Di | 23 Lu | 23 Me   | 23 Ma | 23 Ve        | 23 Di   | 23 Ma    | 23 Je    | 23 Di   | 23 Me   | 23 Me | 23 Sa | 23 Lu | 23 Je | 23 Sa   | 23 Ma |
| 24 Je        | 24 Sa   | 24 Me    | 24 Je    | 24 Di   | 24 Me   | 24 Me | 24 Lu | 24 Ve | 24 Lu | 24 Me   | 24 Ma | 24 Ve        | 24 Di   | 24 Ma    | 24 Je    | 24 Di   | 24 Me   | 24 Me | 24 Sa | 24 Lu | 24 Je | 24 Sa   | 24 Ma |
| 25 Ve        | 25 Di   | 25 Me    | 25 Ve    | 25 Lu   | 25 Je   | 25 Je | 25 Di | 25 Ma | 25 Ve | 25 Lu   | 25 Me | 25 Ve        | 25 Di   | 25 Ma    | 25 Je    | 25 Di   | 25 Me   | 25 Me | 25 Sa | 25 Lu | 25 Je | 25 Sa   | 25 Ma |
| 26 Sa        | 26 Lu   | 26 Me    | 26 Sa    | 26 Ma   | 26 Ve   | 26 Ve | 26 Di | 26 Ma | 26 Ve | 26 Lu   | 26 Me | 26 Ve        | 26 Di   | 26 Ma    | 26 Je    | 26 Di   | 26 Me   | 26 Me | 26 Sa | 26 Lu | 26 Je | 26 Sa   | 26 Ma |
| 27 Di        | 27 Ma   | 27 Je    | 27 Di    | 27 Me   | 27 Sa   | 27 Sa | 27 Lu | 27 Ve | 27 Lu | 27 Me   | 27 Ma | 27 Ve        | 27 Di   | 27 Ma    | 27 Je    | 27 Di   | 27 Me   | 27 Me | 27 Sa | 27 Lu | 27 Je | 27 Sa   | 27 Ma |
| 28 Lu        | 28 Me   | 28 Lu    | 28 Lu    | 28 Je   | 28 Di   | 28 Di | 28 Me | 28 Ve | 28 Lu | 28 Me   | 28 Ma | 28 Ve        | 28 Di   | 28 Ma    | 28 Je    | 28 Di   | 28 Me   | 28 Me | 28 Sa | 28 Lu | 28 Je | 28 Sa   | 28 Ma |
| 29 Ma        | 29 Je   | 29 Ma    | 29 Ma    | 29 Ve   | 29 Lu   | 29 Lu | 29 Ve | 29 Di | 29 Lu | 29 Me   | 29 Ma | 29 Ve        | 29 Di   | 29 Ma    | 29 Je    | 29 Di   | 29 Me   | 29 Me | 29 Sa | 29 Lu | 29 Je | 29 Sa   | 29 Ma |
| 30 Me        | 30 Ve   | 30 Lu    | 30 Me    | 30 Sa   | 30 Me   | 30 Ma | 30 Ve | 30 Di | 30 Lu | 30 Me   | 30 Ma | 30 Ve        | 30 Di   | 30 Ma    | 30 Je    | 30 Di   | 30 Me   | 30 Me | 30 Sa | 30 Lu | 30 Je | 30 Sa   | 30 Ma |
| 31 Sa        | 31 Me   | 31 Je    | 31 Je    | 31 Di   | 31 Me   | 31 Ma | 31 Ve | 31 Lu | 31 Me | 31 Ma   | 31 Ve | 31 Di        | 31 Ma   | 31 Je    | 31 Di    | 31 Me   | 31 Me   | 31 Sa | 31 Lu | 31 Je | 31 Sa | 31 Ma   | 31 Me |

► Les élèves avant cours le samedi sont en vacances le samedi soir

► Les jours fériés sont indiqués en rouge

Inspé de l'académie de Créteil - UPEC  
Rue Jean Macé  
94380 Bonneuil-sur-Marne  
Tél. 01 49 56 37 00

<http://inspe.u-pec.fr>

